



TILLOY
les Mofflaines

www.tilloylesmofflaines.fr

Le Bulletin d'Info!

Un village aux portes de la ville - **Octobre 2017**

EDITO

L'été a tiré sa révérence et l'automne pointe le bout de son nez, j'espère que vous avez profité de cette période estivale pour vous ressourcer dans le bonheur des vacances.

J'ose espérer que vous avez eu l'occasion de profiter de l'une de ces journées pour participer aux festivités du 14 juillet ou assister aux diverses manifestations offertes à l'occasion de notre ducasse.

Chaque année, nous recueillons des commentaires positifs sur ces activités qui nous confortent dans notre volonté de les faire perdurer malgré une météo maussade cette année.

Malgré la satisfaction de repasser à un rythme scolaire de quatre jours, l'horizon s'est vite assombri au dessus de notre école avec la menace grandissante qui pèse sur les contrats aidés. Rien que pour notre école ce sont trois contrats qui risquent de ne pas être reconduits. Pourtant ces mesures ont permis à des personnes éloignées de l'emploi de retrouver un emploi.

Il va donc être nécessaire de faire preuve d'imagination pour réorganiser les services péri-scolaires. De toutes les manières et si nous voulons maintenir le niveau de services, ce ne sera pas sans conséquence sur le chapitre de la masse salariale au niveau de notre budget de fonctionnement.

Pour faire face au départ en retraite, nous avons également le plaisir d'accueillir Mme..... et Mme..... deux nouvelles institutrices qui s'occuperont en alternance des plus petits. Nous leur souhaitons la bienvenue et toute la réussite dans leur nouvelle fonction.

Sur un autre chapitre et pour ce qui concerne les réalisations, je suis particulièrement fier du chantier de la reconstruction du manoir, aux yeux de votre conseil municipal, il était primordial et indispensable de sauvegarder et de valoriser cet élément primordial de patrimoine. Il nous restera à aménager le second étage.

L'automne devrait voir la réalisation et la concrétisation de plusieurs chantiers :

- L'éclairage de la route de Cambrai évoluera vers un éclairage en LED ce qui permettra un éclairage de meilleure qualité et des économies substantielles en matière de consommation et de coût de fonctionnement.
- L'implantation d'un système de vidéo protection qui permettra de réduire les actes de vandalisme, des cambriolages et l'identification de ses auteurs.
- Le recensement et l'état sanitaire de notre parc arboré

Une réunion d'information sur ces deux derniers thèmes se tiendra tout prochainement.

Côté services, nous ne sommes pas en reste en effet et en collaboration avec la communauté urbaine, les ateliers du bien vieillir qui s'adressent aux plus de 55ans débiteront courant du mois d'octobre.

Comme vous pouvez le constater, la fin d'année sera encore bien remplie.

Vous souhaitant une bonne lecture et dans l'attente et le plaisir de vous rencontrer

Le Maire,
Didier Michel



Inauguration du Manoir



Ce 27 septembre a l'inauguration du chantier de restructuration du manoir en présence de M. Fabien Sudry préfet des Pas de Calais, M. Michel Dagbert président du conseil départemental et M. Philippe Rapeneau président de la communauté urbaine d'Arras.

Il revient à Mme Pascale Lécijewski conseillère municipale de prendre la parole, c'est elle qui en effet a eu en charge ce dossier et qui l'a mené de main de maître.

Pendant près de neuf mois les entreprises se succédèrent sur ce chantier délaissé qui au regard de sa complexité n'était pas excessif.

Notre conseil municipal a manifesté sa volonté de maintenir en état une pièce maîtresse de notre patrimoine..

La réflexion a très vite conduit à décider de sa valorisation ainsi le conseil municipal a voulu en faire :

- Un outil moins énergivore en renforçant son isolation,
- Un outil moderne au regard par exemple de la cuisine que vous avez pu découvrir
- Un outil sécurisé tant au niveau électrique qu'au niveau incendie.
- Un outil fonctionnel qui fera le bonheur des locataires pour leur fêtes de famille
- Un outil ouvert à tous au regard des aménagements PMR que vous avez découverts
- Un outil polyvalent en proposant aux entreprises de l'occuper pour leur séminaire. Tout est prêt pour les accueillir wifi, internet, vidéo projecteur.

- un outil qui pourra être mis à disposition des locataires de notre futur béguinage qui devrait voir le jour en 2019 et pour lequel un projet de vie sociale est en cours de construction.
- un outil intergénérationnel avec le projet de ludothèque qui devrait voir le jour en 2018 ou 2019.

Ce dossier a nécessité la recherche de subventions et ainsi nous avons pu obtenir :

- 77000€ de l'enveloppe parlementaire de notre député Mme Jacqueline.
- 20.000€ du FARDA obtenus grâce à l'aide de nos conseillers départementaux.
- 68.000€ sur les fonds de concours de la communauté urbaine.
- et enfin 181.322,50€ de l'état au travers du fond de soutien à l'investissement local.

C'est donc au total, un montant de de 271.500€ de subvention que nous avons obtenu pour un budget prévisionnel de 770.000€.

Enfin, un grand merci aux entreprises pour la qualité de leur travail..

Inauguration logement habitat

UNE BELLE OPÉRATION...

5 LOGEMENTS INDIVIDUELS ONT VU LE JOUR POUR LE PLUS GRAND PLAISIR DES LOCATAIRES, DÉJÀ INSTALLÉS... UN PROJET RENDU POSSIBLE GRÂCE AU PARTENARIAT ÉTROIT ENTRE HABITAT HAUTS-DE-FRANCE, LA COMMUNAUTÉ URBAINE D'ARRAS ET LA COMMUNE DE TILLOY LES MOFFLAINES.



La fin d'un chantier...

Après environ une année de travaux, Monsieur Didier MICHEL, Maire de Tilloy Les Mouflaines, et son équipe Municipale, Monsieur Philippe RAPENEAU, Président de la Communauté Urbaine d'Arras, Vice Président de la Région Hauts-de-France, Madame Jacqueline MAQUET, Députée, Monsieur Christian PARENT, Président d'HABITAT Hauts-de-France, les résidents et tous les acteurs du projets ont inauguré symboliquement cette résidence.



La rentrée à l'école : 2 nouvelles arrivantes et le retour aux 4 jours.

Pour cette rentrée 2017, tout était fin prêt à l'école pour accueillir les 206 élèves inscrits dans l'établissement. Ceux-ci, après enquête menée auprès des parents et du personnel enseignant retrouvent la semaine des 4 jours, avec un accueil de loisirs sans hébergement organisé le mercredi par la commune, les T.A.P n'étant plus.



Alors que Monsieur Didier MICHEL Maire, accompagné M Frédéric Lheureux maire adjoint aux travaux, était venu les saluer, M Fontaine directeur de l'école, et l'équipe enseignante ont accueilli deux «petites nouvelles » dont c'est la première affectation .Mesdames Charlotte Bouck et Valentine Gérard se partage la classe des tous petit auparavant confiée à Madame Valérie Pinto qui a pris en charge la classe des maternelles moyenne section de Madame Elisabeth Cardat qui a fait valoir ses droits çà la retraite.

Dans une école où les nouvelles technologies sont significatives grâce à l'action conjuguée de la commune, des parents d'élèves et de l'école elle-même, les élèves des classes élémentaires, ont à leur disposition : 5 classes dotées d'un tableau numérique, 30 tablettes pour une classe informatique mobile. Après les maitres et maitresses des classes de CE1 au CM2 déjà formés, ce sont ceux des classes maternelles et du CP qui bénéficieront ; cette année, d'une formation à ces nouvelles techniques.

Le projet pédagogique continuera à mettre l'accent sur : ces nouvelles technologies, le travail de la géométrie et des mathématiques, la résolution de problèmes à travers l'art.

En 2018, du 15 au 24 janvier les élèves de CME se rendront en classe de découverte à la neige à Albiez- le-Vieux. Bien entendu, le dynamisme reconnu de l'école Robert Talbot Jacques Prévert, se traduira aussi par différentes actions et sorties pédagogiques.

Notons au chapitre des regrets l'absence d'une secrétaire, en raison de la nouvelle politique mise en place à l'échelon national pour les contrats aidés.

NOUVEAUX RYTHMES SOLAIRES

Le forum bulle d'air a réuni 450 enfants le 16 juin à la salle polyvalente. Les enfants des classes du CM1 et CM2 ont travaillé quelques semaines en amont de ce forum et ont pu ce jour là présenter leurs travaux ; Il étaient rejoints pour cela par ceux de l'école Pierre Curie et Lafontaine d'Arras.

L'idée est de faire passer des messages simples auprès des enfants pour qu'ils deviennent des ambassadeurs auprès de leurs parents.

Le forum accueillait des professionnels qui ont sensibilisé les enfants, lesquels ont pu évaluer leurs connaissances.

Ainsi, ils auront pu notamment expliquer à leur parents qu'il vaut mieux rentrer la voiture au garage en marche avant !



NOUVELLES MODALITÉS DE PAIEMENT DES FACTURES PÉRISCOLAIRES

Afin de simplifier vos démarches, la municipalité a décidé de fusionner les régies de recettes périscolaires. Ainsi, vous pouvez désormais établir un seul et unique règlement pour l'ensemble de vos factures (cantine, garderie et centres de loisirs).

D'autre part, afin de répondre à vos attentes, la municipalité a mis en place un nouveau mode de règlement. Vous avez désormais la possibilité de régler vos factures par carte bancaire.

DÉPLOIEMENT DE LA FIBRE OPTIQUE SUR LA COMMUNE DE TILLOY LES MOFFLAINES

Orange a signifié son intention de déployer un réseau de fibre optique jusqu'au domicile (FttH) sur 24 communes de la Communauté Urbaine d'Arras, à échéance de 2020. Le déploiement du FttH sur la CUA a débuté en 2014. La première commune concernée par celui-ci est la commune d'Arras qui est aujourd'hui partiellement couverte.

Le réseau FttH d'Orange est un tout nouveau réseau de télécommunications construit de A à Z, du central « téléphonique » à l'habitation. Il est ouvert à tous les fournisseurs d'accès à internet (FAI) proposant des offres Internet par la fibre optique (par exemple Bouygues Telecom, Free, Orange ou SFR...)

Orange déploie ce réseau de fibre optique sur fonds propres, il ne bénéficie pas de subventions des collectivités locales.

Orange déploie son réseau à l'échelle nationale. Il étudie annuellement, avec les collectivités concernées par son action, les périmètres géographiques qui seront concernés par ses déploiements à horizon de 18 mois.

La commune de Tilloy Les Mofflaines fait partie du périmètre des 24 communes sur lesquelles Orange a signifié son intention d'investir dans la fibre optique avant la fin de l'année 2020. A ce jour, aucune date prévisionnelle plus précise n'a été définie.



DISTRIBUTEUR AUTOMATIQUE DE BILLETS



Qu'en est-il du projet d'installation d'un distributeur automatique de billets ?

En juin dernier, la municipalité lançait une consultation* sur la pertinence d'installer un distributeur automatique de billets dans la commune.

Cette consultation faisait suite à des premiers contacts avec les établissements bancaires. Seul le Crédit Agricole avait fait part de son intérêt assorti de certaines conditions...un peu contraignantes : aménagement d'une aire de stationnement pour les transporteurs de fonds, réalisation de travaux d'installation de lignes électrique et téléphonique, un engagement ferme sur trois ans et, le plus important, avoir un minimum de 10 500 retraits par trimestre soit une moyenne de 110 retraits par jour !

Si ce seuil des 10 500 retraits n'est pas atteint, la commune doit alors mettre la main à la poche ! (en hypothèse basse, 9 000 €).

BUDGET PARTICIPATIF : LE GAGNANT EST...

Rappelez-vous, la municipalité, soucieuse d'améliorer le cadre de vie, lançait son premier appel à projet dans le cadre du Budget participatif.

Deux projets ont ainsi été déposés en mairie dont un, malgré tout l'intérêt, ne correspondait pas aux critères définis. C'est donc tout naturellement que la municipalité a retenu le projet de Mme DAVIN de créer un espace permettant d'échanger les livres. C'est ainsi que prochainement sera implantée place Armand Duval une reproduction d'une cabine téléphonique britannique. Encore merci aux Tilloysiennes et Tilloysiens qui ont bien voulu participé à ce premier appel à projet du Budget participatif.

Et la municipalité vous donne d'ores et déjà rendez vous en 2018 !

Eclairage d'une voyette

Poursuite de la valorisation des voyettes de la commune :

Une seconde phase d'aménagement des voyettes a été réalisée. Un éclairage de la voyette entre la rue du verger d'Hélène et la route de Cambrai a été posé. Cet éclairage largement subventionné par la Fédération Départementale de l'Energie (FDE) est un éclairage à LED, c'est-à-dire très économique en énergie. Cette illumination de la voyette doit permettre de recréer du lien entre la route de Cambrai et l'avenue d'Immercourt et le cœur du village. Cet aménagement est en lien avec la rénovation de l'éclairage de la route de Cambrai qui va avoir lieu prochainement et la rénovation de l'éclairage de la voyette entre la rue du verger d'Hélène et la rue d'Arras qui a été déjà réalisé.

A noter que l'éclairage des voyettes est réalisé sur demande grâce à des détecteurs de présence !! Il s'agit donc d'un aménagement très INNOVANT !!!





FÊTE DU 14 JUILLET

Ce 14 Juillet 2017 fut une belle réussite !

Le soleil et la bonne humeur étaient au rendez-vous.

C'est avec la participation de nos élus et l'aide de bénévoles et membres de nos associations que l'organisation de cette journée a pu se dérouler.

Cette année, vous pouviez trouver dans le parc du manoir : des structures gonflables, de la pêche miraculeuse, du maquillage, du tir à la carabine et du javelot. Une nouveauté qui a plu : le rodéo ! De nombreux lots sportifs ont été remportés par les participants.

Le repas républicain a été reconduit ce 14 Juillet et ce fut un beau succès ! C'est plus de 170 personnes qui partageaient un buffet froid convivial sous le soleil de Tilloy.

Pour clôturer les festivités, un lâcher de lanternes volantes puis un feu d'artifice se sont tenus au stade Jean-François Beaumont.

SPORTIVEMENT, Le Président et Les Membres

DUCASSE 2017

• **Jedi 14/09** : Les portes ouvertes du Manoir réhabilité ont sonné l'ouverture du Week-end de ducasse. Chacun a pu apprécier la beauté actuelle du lieu et prendre conscience des travaux nécessaires qui ont été réalisés par une exposition de photos AVANT/APRES. Le Manoir désormais aux normes et sein va retrouver sa vocation d'accueil de public pour évènements familiaux, réunions de travail,

• **Vendredi 15/09** : Réception des Jeunes, des nouveaux Habitants, de Maisons Fleuries et des Associations. Nombres d'invités ont répondu présents et ont pu se voir remettre une faveur. Ce moment de convivialité dans une ambiance détendue s'est clôturé par un concert avec le Groupe RIVERSIDE qui a inventé le Folk'n'roll: un mix de folk irlandais et américain avec un esprit rock'n'roll et festif apprécié de tous.

• **Samedi 16/09** : FESTIMANOIR. Ouverture avec une déambulation dans la commune orchestrée par les groupes KAK 40/ Frap dehors un beau duo !

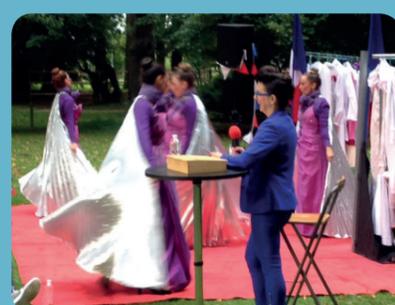
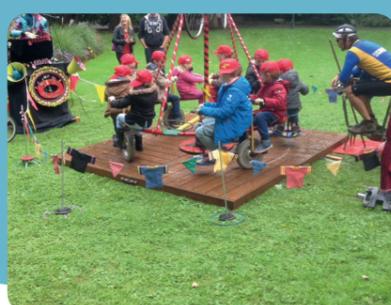
Suivi dans le Parc du Manoir de représentations avec en première partie - LES SOEURS GOUDRON/ DAMES DE France : Raffinement, distinction, grâce et élégance. Pour la première fois chez nous, cinq des plus belles Dames de France sont réunies. Elles n'ont qu'un but : conquérir votre cœur... une averse conséquente a obligé d'interrompre le spectacle ... nous ne saurons jamais si elles y seraient parvenues !



Après la pluie, le beau temps ce qui a permis à la COMPAGNIE DU DEUXIEME/ CONTACT : Trois personnages avec lesquels nous avons partagé les péripéties d'une toute nouvelle retraitée qui doit rejoindre Marseille afin de s'envoler pour une nuit à Djerba ! Magnifique cadeau de ses collègues ... pourra-t-elle seulement l'honorer ?? Spectacle où l'absurde, la poésie, l'humour mais aussi l'actualité se côtoient pour le plaisir de tous.

Au cours de cet après-midi, les enfants de la commune se sont vus remettre un goûter, un ballon pour participer concours du lâcher de ballon, des tours de manèges dont un particulier à réaliser avec la Compagnie ZONE LIBRE / UN TOUR A BICLOU : manège à pédales. Un peloton de 12 coureurs : 4 qui pédalent et 8 qui se laissent porter. Une casquette à l'effigie du Festimanoir était offerte au maillot jaune de chaque course.

Un beau moment que chacun a pu apprécier. Rendez-vous en 2018 !



Le parc Arboré du manoir

Avec une participation d'environ 60 enfants au centre du mois de juillet, la directrice Céline vue assistée de Joëlle Bertin a pu offrir aux enfants de nombreuses activités... Des activités manuelles en passant par des séances d'amusement à la piscine... les enfants ont également profité des joies du camping en tipi ou en tentes....

Une journée à Paris a clôt un mois riche en activités !!!

Pour le mois d'août, se sont une cinquantaine d'enfants qui ont pu découvrir de nombreuses activités proposées par Claire Anaya et Laura Lassalle notre nouvelle équipe de direction. Piscine, camping et randonnée à vélo ont rythmés un mois empli de rires et de bonne humeur !!

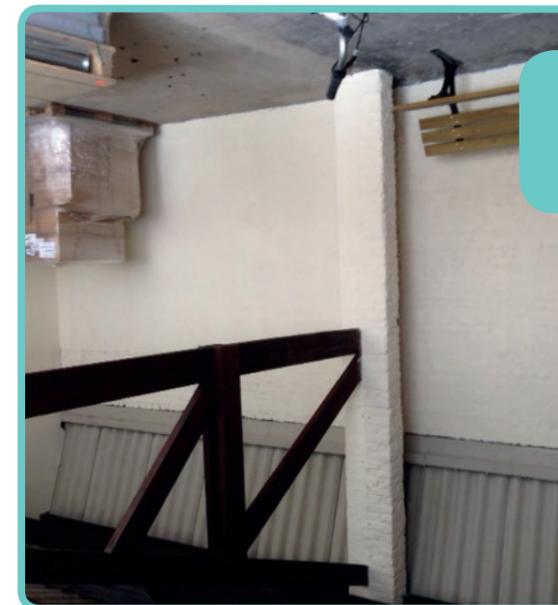
Une belle journée à bagatelle marquera la fin de ce centre....



Projet d'aménagement des bassins du parc

MISE EN PLACE D'UN LAGUNAGE

Les bassins du parc ne sont pas satisfaisants, en effet une profondeur trop importante lors de la réalisation de la rivière près de la ferme provoque la formation d'algues et rend cette partie dangereuse. De plus, les berges sont inadaptées avec une pente trop importante et la présence d'une bâche noire inesthétique Le projet est donc de retravailler sur les bassins pour permettre au milieu aquatique de s'autogérer. Une première phase a été réalisée par les services techniques en partenariat avec Mme Dubois, professeure à l'université d'Artois, il s'agit d'un lagunage qui doit permettre la filtration naturelle du bassin et le développement des odonates et autres batraciens... à suivre...



Rénovation du préau dans la cour de l'école.

L'insertion par l'activité économique (IAE) est un accompagnement dans l'emploi proposé par certaines structures à certaines personnes très éloignées de l'emploi afin de faciliter leur insertion sociale et professionnelle.

C'est dans ce cadre que la rénovation du préau et de la tourelle a été conduite par l'association AIDERA.

MISS CŒUR SOLIDAIRE

C'est dans une salle comble que s'est déroulée la troisième édition de l'élection de Miss Cœur Solidaire. Sous le parrainage de la fondation Kiabi, dix candidates, les Delicak's Mademoiselle (danseuses), Meryl et Paul (chanteurs), le jury composé des Présidents des associations de Tilloy, les bénévoles de l'Association, le public nombreux ont su garder l'esprit et la devise de l'Association « Amitié, convivialité et Solidarité ».

Après recueil des votes du jury et en présence d'Omérine, 1ère Miss, de Pauline, Miss en titre, Pauline, Miss Sucre, et du public, c'est Maud Blanquart qui assurera la fonction de Miss Cœur Solidaire pendant 2 ans.

Un grand merci à tous nos sponsors, aux bénévoles, au public, à tous ceux (Amélie, Audrey, Benjamin, Diane, Pauline, Catherine, Thérèse, Julien, Mickaël, Pascale, Michel ...) qui ont permis le magnifique spectacle de cette soirée, 2ème week-end des manifestations organisées dans le cadre de la fête communale.

Comme à l'accoutumé, deux associations qui travaillent à améliorer le quotidien des enfants malades se sont vues remettre un chèque de 1 500 euros chacune :

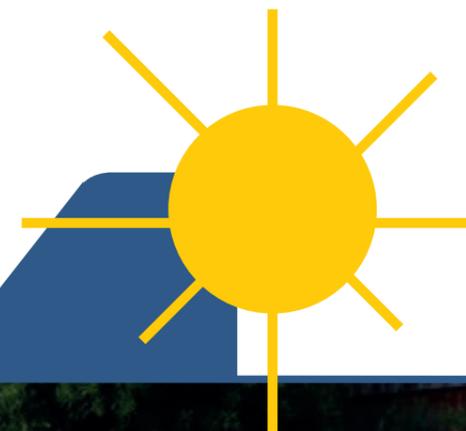
Les Blouses Roses et Choisir l'Espoir.

Rendez-vous pour nos prochaines manifestations.

La Présidente, Maryse CAUWET.



Centres de loisirs juillet août...



Avec une participation d'environ 60 enfants au centre du mois de juillet, la directrice Céline vue assistée de Joëlle Bertin a pu offrir aux enfants de nombreuses activités....

Des activités manuelles en passant par des séances d'amusement à la piscine....les enfants ont également profité des joies du camping en tipi ou en tentes....

Une journée à Paris a clôt un mois riche en activités !!!
Pour le mois d'août, se sont une cinquantaine d'enfants qui ont pu découvrir de nombreuses activités proposées par Claire anaya et Laura Lassalle notre nouvelle équipe de direction.

Piscine, camping et randonnée à vélo ont rythmés un mois emplit de rires et de bonne humeur !!
Une belle journée à bagatelle marquera la fin de ce centre....

Rendez-vous pour nos prochaines manifestations.

La Présidente, Maryse CAUWET.



CAMP ADOS



Cet été la Municipalité a proposé aux jeunes Tilloysiens, âgés de 14 à 17 ans, un séjour vacances en Charente Maritime. « Summer Day's » a cette année encore rencontré un franc succès et permis à 15 jeunes durant 2 semaines de profiter d'activités sportives, des joies de la piscine, de soirées organisées ... et de partager les tâches liées à la vie commune au sein de leur mobil'home (courses, vaisselle, réalisation des repas, nettoyage...) le tout dans un bon esprit et une bonne ambiance orchestré par Mme Cindy LHULLIER accompagnée de Claire et Gaëtan.

Tous sont revenus enchantés et prêt à renouveler l'année prochaine !!!

INFOS PRATIQUES

Inscription sur le registre communal des personnes vulnérables

REGISTRE PRÉVU PAR L'ARTICLE L 121-6-1 DU CODE DE L'ACTION SOCIALE ET DES FAMILLES
LOI N°2004-626 DU 30 JUIN 2004
DÉCRET N°2004-926 DU 1ER SEPTEMBRE 2004

En période de canicule, de grand froid ou lors de catastrophes naturelles, le CCAS se doit de tenir un registre afin de recenser les personnes âgées de 65 ans et plus, les personnes en situation de handicap et en grandes difficultés isolées à domicile.

Cette inscription est volontaire et facultative et les données collectées (identité, âge, adresse, coordonnées téléphoniques, personne à prévenir en cas d'urgence...) sont confidentielles.

• A QUOI SERT LE REGISTRE ?

Il permet aux services sanitaires et sociaux de contacter prioritairement les personnes le plus vulnérables recensées afin de s'assurer de leur état de santé et répondre à une urgence éventuelle en cas de déclenchement d'un plan d'alerte émanant de la Préfecture du Pas-de-Calais.

• A QUI S'ADRESSE CE REGISTRE ?

Toute personne se sentant en situation de fragilité peut demander son inscription au registre.

• COMMENT S'INSCRIRE ?

L'inscription se fait en complétant un formulaire tenu à disposition en mairie ou en contactant le CCAS au 03.21.73.25.75.

Un tiers peut également se charger de l'inscription (parent, médecin traitant, CCAS, service de soins à domicile, etc).

• QUELS SONT LES DROITS DE LA PERSONNE ?

Toute personne peut être radiée du registre quand elle le souhaite sur simple demande écrite en adressant un courrier à Monsieur le Président du CCAS – 46 avenue Charles de Gaulle – 62217 TILLOY LES MOFFLAINES - 03.21.73.25.75.

Pensez également à signaler au CCAS tout changement de situation.

Inscription sur les listes électorales :

LES DEMANDES D'INSCRIPTION PEUVENT ÊTRE EFFECTUÉES EN MAIRIE PENDANT TOUTE L'ANNÉE JUSQU'AU 30 DÉCEMBRE 2017 INCLUS.

Pour se faire inscrire sur les listes électorales, tout demandeur doit faire la preuve de sa nationalité, de son identité et de son attaché avec la commune.

La preuve de la nationalité et de l'identité peut s'établir notamment par la présentation d'une carte nationale d'identité ou d'un passeport en cours de validité, ou dont la validité a expiré dans l'année précédant le dépôt de la demande d'inscription.

L'attaché avec la commune peut être établi par tout moyen pouvant justifier, soit du domicile réel, soit des six mois de résidence exigés par la loi (avis d'imposition, quittances de loyer, d'eau, de gaz ou d'électricité, etc). Le droit à l'inscription au titre de contribuable s'établit par la production d'un certificat du service des impôts ou, à défaut, des avis d'imposition des cinq années en cause.

Pour les ressortissants de l'Union européenne, une déclaration écrite doit en outre être produite précisant leur nationalité, leur adresse sur le territoire Français et attestant de leur capacité électorale.

Energie renouvelable :

La commune a choisi de contribuer au développement des énergies renouvelables en souscrivant auprès d'EDF un contrat d'électricité certifié d'origine renouvelable. A titre d'exemple, pour les factures du 1er avril au 30 juin 2017, 96 MWh d'électricité, produits à partir de sources d'énergies renouvelables appartenant au parc de production d'EDF, ont été injectés sur le réseau d'électricité par EDF pour le compte des différents bâtiments communaux.

Les futurs seuils d'exonération de la taxe d'habitation :

Lors de la campagne présidentielle, Emmanuel Macron, Président de la République, a inscrit dans son programme une exonération totale de la taxe d'habitation pour 80% des ménages français.

Le ministre des comptes publics, Gérard Darmanin, a précisé au Club de l'économie du quotidien « Le Monde » que le plafond d'exonération totale serait de 43 000 € de revenu fiscal de référence pour un couple sans enfant. Dans le détail, l'exonération de la taxe d'habitation sera valable jusqu'à 30 000 € de revenus annuels (soit 27 000 € de revenu fiscal de référence, c'est-à-dire en prenant en compte l'abattement fiscal de 10%) pour un célibataire, et 48 000 € de revenus (43 000 € de revenu fiscal de référence) pour un couple sans enfant. Pour un couple avec un enfant, ce seuil sera de 54 000 € (49 000 € de revenu fiscal de référence).

Concrètement, les foyers concernés par l'exonération de la taxe d'habitation bénéficieront l'année prochaine d'une baisse d'environ un tiers du montant à payer. Cet allègement sera donc visible en novembre 2018. L'exonération sera totale en 2020 après une nouvelle déduction d'un tiers en 2019.



www.tilloylesmofflaines.fr
contact@tilloylesmofflaines.fr
03 21 73 25 75

Comité de rédaction : Didier Michel,
Laurence Bruneau, Morgane Dely

Maquette : Agence MBS Communication

Impression : Mairie de Tilloy les Mofflaines